

MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

1 Catégorie

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation et/ou Action de formation par apprentissage selon L6211-2.

2 Public

Toute personne souhaitant obtenir une certification professionnelle dans les métiers du management.

3 Prérequis

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ; Être éligible au droit au retour en formation initiale au sens de l'article D.122-3-1 du code de l'éducation : être un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

4 Lieu de la formation

Les formations sont dispensées en ligne depuis notre plateforme et/ou en présentiel à Paris.



Certificateur

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Référentiel : 2024 - Titre RNCP 41853

valide jusqu'au 02-03-2031



Niveau 5
Équiv. Bac +2
enregistré au RNCP

462 heures
Durée totale selon
financement (4 à 24mois)

RNCP
n°41853

Formation
en continue ou alternance



LE MÉTIER

Dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise le manager d'unité marchande pilote l'offre produits, maintient l'unité marchande attractive, gère les stocks et optimise les ventes. Il gère et anime l'équipe. Il accompagne la performance individuelle de chaque collaborateur. Il assure la gestion financière et économique et contribue à l'atteinte des objectifs commerciaux et budgétaires, à l'optimisation du rendement économique et financier de l'unité marchande.



POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

Titre RNCP de niveau 6 (Bac+3)

Débouchés professionnels

Manager de rayon
Responsable de magasin
Gérant de magasin
Responsable de point de vente
Manager d'espace commercial
Gestionnaire de centre de profit

Passerelles et équivalences

Passerelle : Titres professionnels/BTS

Equivalence : Bac+2



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : la convention ou le contrat de formation a été signé par les deux parties.

Les délais d'accès à l'action de formation sont : en fonction des rentrées et en respectant un délai de 14 jours entre l'inscription et le début de la formation.

Pour démarrer la formation (en ligne), l'apprenant doit disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels.



TARIF DE LA FORMATION

En alternance (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation) les OPCO prennent en charge le coût de la formation.

Hors alternance, le prix net de TVA est de 5544 euros (soit 12euros/heure).

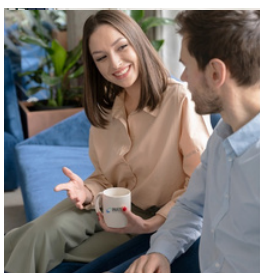


CONTENU DE LA FORMATION

462 HEURES

Le référentiel de formation est organisé en 3 activités types, correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

1

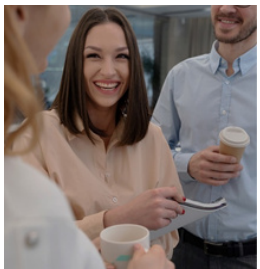


154 heures

Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand (CCP1)

- Animer l'équipe de son périmètre
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre

2



154 heures

Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand (CCP2)

- Gérer l'approvisionnement de son périmètre
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre

3



154 heures

Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand (CCP3)

- Analyser la performance commerciale de son périmètre
- Analyser la rentabilité de son périmètre
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre

Si les candidats obtiennent seulement l'un des deux CCP, ils ont la possibilité de se représenter au CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen une seule fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve. Pour obtenir le titre professionnel Manager d'Unité Marchande, vous devez valider les trois CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) auprès d'un jury composé de professionnels.



www.inatec.fr



01 89 71 50 52



contact@inatec.fr



Paris



ÉVALUATION FINALE & SUIVI



L'évaluation finale du titre professionnel MUM dure 4h00 (sur 2 jours)

Une convocation est envoyée au moins 45 jours à l'avance à tous les candidats.

Les modalités d'évaluation sont définies par le référentiel d'évaluation consultable en ligne sur :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38676/>

Modalité	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	04h30	<p>La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas.</p> <p>L'étude de cas se déroule dans un contexte de magasin fictif. Dans le cadre d'un projet d'une unité marchande, le candidat réalise différents travaux à l'aide de consignes.</p> <p>Il élabore, à l'aide d'un logiciel de présentation, un diaporama présentant le projet et son déploiement.</p> <p>Pour réaliser les travaux demandés, le candidat dispose :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un dossier papier comprenant les consignes et les documents nécessaires ;- d'un dossier informatique comprenant les maquettes préétablies nécessaires. <p>Le candidat renseigne ces maquettes sur son poste de travail à l'aide d'outils bureautiques (logiciels de traitement de texte et de tableur).</p>
Entretien technique	01h45	<p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation. Il comporte trois parties :</p> <p>Première partie : préparation (15 min) Le candidat prépare l'entretien. Il dispose de ses travaux réalisés lors de la mise en situation.</p> <p>Deuxième partie (30 min) Pendant 10 minutes, le candidat présente un diaporama réalisé lors de la mise en situation. Pendant 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur ses travaux.</p> <p>Troisième partie (1 h) En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury questionne le candidat sur sa pratique et sa connaissance de l'accompagnement de la performance individuelle et de l'animation d'équipe.</p>
Questionnement à partir de production(s)	00h00	Sans objet
Entretien final	00h30	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et de son contexte d'exercice par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat		6h45



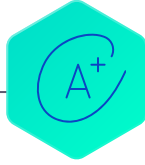


Modalité de sanction de la formation

Un certificat de réalisation est envoyé à la fin de la formation.

À l'issue du parcours et sous condition de valider l'examen final, vous obtiendrez la certification professionnelle de niveau 5 : « Manager d'établissement marchand », enregistrée au RNCP par le Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.

Fiche RNCP* n°41853 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 09-01-2026, code NSF : 312m : Encadrement management



Modalités d'évaluation des résultats

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et compétences précisées dans les objectifs sont :

- Questions écrites (QCM...)
- Cas pratiques
- Mise en pratique
- Etude de cas



Exécution de l'action de formation

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Temps de connexion sur les plateformes de visio
- Temps de connexion sur la plateforme e-learning
- Réponses aux évaluations sommatives
- Évaluation des acquis en fin de session



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

➞ Assistance technique et pédagogique (Formation en ligne)

Assistance technique

Pour la formation en ligne, un guide de connexion à notre plateforme de formation et à google Meet est envoyé avant l'entrée en formation. Une assistance technique est à disposition pendant toute la durée de la formation à l'aide d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail dédiée. Le temps de réponse maximum est de 48h. **Mail : assistance@inatec.fr**

Assistance pédagogique

L'assistance pédagogique est assurée par plusieurs learning coaches en fonction des questions du candidat. Un lien avec prise de RDV dans les 48h est proposé aux candidats. Un numéro de téléphone et une adresse mail sont également à disposition des candidats. Une réponse dans les 48h est également assurée : **assistance@inatec.fr ou au 0189715052.**

➞ Compétences des formateurs

Tous nos learning coach sont formateurs en titre professionnel et BTS dans des structures type OF et CFA et ont une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine où ils interviennent.

➞ Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Etudes de cas
Mises en pratiques
Méthode expositive et interrogative

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont accessible 24/7 pendant toute la durée de la formation directement sur la plateforme. Lors des rdv en visioconférence avec le learning coach, un compte-rendu est envoyé systématiquement à la fin du rendez-vous.

Les cours ont lieu en e-learning sur une plateforme dédiée et les rdv avec les learning coach ont lieu sur un logiciel de visioconférence dédié à l'apprentissage



Accessibilité & handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon la nature du handicap), avec aménagements et adaptations au cas par cas. La référente handicap est à disposition pour toute question avant, pendant ou après le bilan de compétences. Réponse sous 48h assurée.

✉ referent.handicap@inatec.fr ou au **0189715052 (touche n°5)**

